

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 04 avril 2017

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont donné pouvoir :

Christel BASTIN à Guillaume SUEUR

Véronique REISER à Isabelle SAUTREAU

Absente excusée : Olivia RIVORY

A été élue secrétaire : Corinne LEGRAS

**OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU
BUDGET ASSAINISSEMENT 2016.**

Rapporteur : Gilbert HENRY

Le rapporteur expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016,

VU la délibération du conseil municipal n° 2016-35-DELIB-7-1 en date du 08 avril 2016 approuvant le budget primitif de l'exercice 2016,

VU la délibération du conseil municipal n° 2016-67-DELIB-7-1 approuvant la décision modificative n° 1 du budget de l'assainissement

VU la délibération du conseil municipal n° 2016-107-DELIB-7-1 approuvant la décision modificative n° 2 du budget de l'assainissement

VU l'approbation du compte de gestion du budget de l'assainissement dressé par le comptable public

Le conseil municipal examine le compte administratif 2016 du service d'assainissement qui s'établit comme suit :

DELIBERATION

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES 2016			
prévisions budgétaires totales (a)	804 203.64 €	109 550.64 €	913 754.28 €
titres de recettes émis (b)	502 615.25 €	95 472.86 €	598 088.11 €
DEPENSES 2016			
autorisations budgétaires totales (c)	804 203.64 €	109 550.64 €	913 754.28 €
mandats émis (d)	267 070.12 €	100 682.79 €	367 752.91 €
SOLDE D'EXECUTION 2016			
(b-d) Excédent	235 545.13 €		235 545.13 €
(b-d) Déficit		- 5 209.93 €	- 5 209.93 €
RESULTAT REPORTE 2015			
Excédent		6 246.84 €	6 246.84 €
Déficit	173 401.78 €		173 401.78 €
RESULTAT DE CLOTURE 2016			
Excédent	62 143.35 €	1 036.91 €	63 180.26 €
Déficit			

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications de valeur du compte de gestion résumés ci après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE D'EXECUTION 2016			
(b-d) Excédent	235 545.13 €		235 545.13 €
(b-d) Déficit		- 5 209.93 €	- 5 209.93 €
RESULTAT REPORTE 2015			
Excédent		6 246.84 €	6 246.84 €
Déficit	173 401.78 €		173 401.78 €
RESULTAT DE CLOTURE 2016			
Excédent	62 143.35 €	1 036.91 €	63 180.26 €
Déficit			

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définis tels que résumés ci-après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTATS DE CLOTURE 2016			
(b-d) Excédent	62 143.35 €	1 036.91 €	63 180.26 €
(b-d) Déficit			
RESTE A REALISER 2016			
Dépenses	339 501.92 €		339 501.92 €
Recettes	278 148.22 €		278 148.22 €
RESULTAT CUMULE DE CLOTURE 2016			
Excédent	789.65 €	1 036.91 €	1 826.56 €
Déficit			

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Gilbert HENRY est élu président de séance à l'unanimité.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par:

- 11 voix pour
- 2 voix contre Patrick MARKARIAN, Colette MOLLARET
- abstention(s)

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2016 du budget de l'assainissement comme exposé ci-dessus.

Le Maire,
Régis MARTIN